

Mise en œuvre du SME : témoignages

Table ronde

Ont participé aux échanges :

Philippe MASSONNET, agriculteur en Poitou-Charentes, Président de l'association ISONIS ;

Hervé DEMALLE, agriculteur en Picardie, Terr'Avenir ;

Raoul LETURCO, agriculteur biologique, Picardie ;

Marie-Claire FREMAUX, agricultrice, réseau Certi'Terre, Picardie ;

Georges JOUSSERAND, directeur d'établissement d'enseignement agricole, Poitou-Charentes.

I. Passer du SME au Système de Management Intégré (hygiène – sécurité – environnement) pour gagner en efficacité

Philippe MASSONNET

Impliqué dès l'origine, il y a dix ans, par la définition d'un SME adapté à l'agriculture, j'ai obtenu la première certification de mon exploitation en 2001, grâce à l'action entreprise dans le cadre de l'association ISONIS. Celle-ci a d'abord consisté à organiser des échanges entre les membres sur les problématiques propres à nos exploitations respectives. Notre préoccupation cardinale consistait à maintenir notre indépendance vis-à-vis des organismes acheteurs. La certification initiale a été renouvelée en 2004. Un audit nous a permis en 2007 d'actualiser la situation des différents partenaires. Nous avons renoncé au renouvellement de notre certification, jugeant la démarche trop contraignante. Nous avons en revanche initié une réflexion sur la sécurité, l'hygiène et la traçabilité de nos produits et finalement opté pour le Système de Management Intégré. Il permet d'aborder tout à la fois les enjeux de qualité, de productivité, d'optimisation des ressources, de cohérence et de maîtrise des risques dans une logique d'amélioration continue. Il s'agit en quelque sorte d'évoluer depuis une logique de moyen vers une logique de résultats.

Aux exigences réglementaires propres au SME, nous avons ajouté l'analyse de nos pratiques de fertilisation, d'utilisation des ressources en eau et de phytosanitaires, ce qui nous a permis de définir des seuils de traitement pour chaque culture et chaque maladie. Le SMI introduit un système de gestion de la sécurité par le biais d'un document unique et d'un document de sécurité sanitaire.

Ce nouveau système sera mis en œuvre dans notre réseau en janvier 2009. Il permettra une meilleure prise en compte des particularités de chaque exploitation grâce à la définition des bonnes pratiques et à l'introduction de mécanismes de suivi.

II. Association Terr'Avenir : ils osent collectivement l'Iso 14001

Hervé DEMALLE

Initiée en 2000, la réflexion de notre association sur la manière pour une entreprise de concilier respect de la réglementation et recherche de la valeur ajoutée est appuyée depuis 2002 par le CER France et se donne pour objectif de transmettre une terre saine aux générations futures.

Concrètement, il s'agit de partager les coûts afférents à la concrétisation de notre démarche environnementale.

L'association a été créée à la suite d'un voyage d'étude dans des exploitations québécoises certifiées Iso 14001. Après un état des lieux de leur situation respective, les membres ont bénéficié de différents modules de formation adaptés à leurs besoins, la seule exigence étant que chacun mette en place une boucle de progrès dans le cadre d'une démarche formalisée assortie d'un dispositif d'évaluation des actions mises en œuvre dans les domaines de la sécurité, de la qualité, de l'hygiène et de l'environnement.

Les contrôles sont réguliers depuis 2004, et les employés sont pleinement associés à la démarche globale, notamment par le biais d'entretiens individuels. Notre réflexion s'étend à l'agronomie et nous mène par exemple à limiter les labours et à privilégier les techniques d'arrosage peu gourmandes en ressources. La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est chez nous une réalité et nous choisissons le matériel que nous utilisons en fonction de son impact environnemental. Nous identifions également collectivement les filières de recyclage les plus performantes. La formalisation des procédures et le suivi des tableaux de bord sont devenus des réflexes.

La certification Iso 14 001, obtenue en 2005, m'a amené à reconsidérer mon métier et à rechercher l'amélioration en permanence. Certains acheteurs encouragent cette démarche et servent une prime à la certification.

Notre association accueille régulièrement de nouveaux membres prêts à s'impliquer dans différentes actions allant de la réduction de la pollution à celle de la consommation d'énergie.

Forte de toutes ces réalisations, notre association s'est vue décerner le premier prix des entreprises pour l'environnement du Salon Pollutech 2007.

III. Opération collective de mise en place d'un SME par des agriculteurs biologiques

Raoul LETURCQ

Nous préférons l'expression d'amélioration continue à celle de SME.

Notre association Agriculture bio en Picardie regroupe douze agriculteurs et trois systèmes de production mis en œuvre sur des structures de taille variable, des distributeurs, des lycées, et souhaite accueillir une association de consommateurs afin de favoriser la production et la consommation biologique en Picardie.

Son action, qui bénéficie du soutien technique de Peri-G, de l'ADEME et du Conseil régional de Picardie, vise à faciliter l'assimilation aux pratiques d'une réglementation mouvante tout en laissant émerger les sujets importants, le tout en replaçant l'homme au cœur de notre démarche. Le développement de l'agriculture biologique entend *in fine* nous permettre de bien vivre de notre travail, de contribuer à la structuration du marché, et d'élever le réseau bio picard au rang de modèle rayonnant. Il s'agit également de permettre aux agriculteurs dont l'activité n'est pas encore totalement bio de tendre vers cet objectif, ce qui induira la suppression totale du recours aux intrants chimiques et de substantielles économies d'énergie.

Nous souhaitons en fait atteindre l'équilibre biologique, mesurer l'impact environnemental de notre activité, satisfaire aux exigences de l'éco-conditionnalité dans une dynamique d'amélioration permanente et promouvoir notre démarche au sein du monde agricole.

Nos premiers résultats sont en cours d'analyse, mais il apparaît d'ores et déjà que nous avons amélioré la gestion de nos carburants et lubrifiants et optimisé celle de nos déchets. Notre objectif est d'en assurer à terme le traitement intégral par des filières certifiées. Le développement de projets innovants vient en sus.

Peut-être le SME peut-il aider les agriculteurs à s'approprier la démarche d'évolution vers l'agriculture biologique. L'approche collective semble favoriser cette tendance. Une partie du groupe envisage une prochaine certification Iso 14 001.

Georges MATTERA

La boucle d'amélioration continue, qui peut être adaptée à chaque exploitation, n'est donc pas en elle-même une contrainte.

IV. Mise en place du management environnemental par étapes (Certi'Terre) dans les exploitations agricoles

Marie-Claire FREMAUX

Notre groupement est fait d'agriculteurs soumis à des réalités et des contraintes très particulières, unis par un besoin de proximité vis-à-vis de la société et par la nécessité de maintenir la viabilité de leurs exploitations.

L'encadrement assuré par des formateurs au fait des spécificités de chacune de nos exploitations facilite grandement le fonctionnement du groupe. Ils rappellent, lorsque c'est nécessaire, les membres du groupe à leurs engagements et les guident dans les pistes à explorer.

Tous les membres ne recherchent pas la certification mais participent à une démarche structurante pour chacun. La première vague de certifications interviendra au début de 2009, et aucune date n'est encore arrêtée pour la seconde étape.

V. Comment étendre sa certification de management de la qualité de la production au management de l'environnement

Régine CASTET

Le programme Agri Confiance, démarche collective de contractualisation entre l'agriculteur et sa coopérative agricole, vise à faciliter la traçabilité et donc l'écoulement des produits. Il s'agissait en fait, en 1992, de faciliter le fonctionnement de la filière face à un contexte réglementaire et commercial mouvant.

Nous avons d'abord mené une expérimentation auprès de coopératives pilotes avant d'adapter la norme Iso 9 001 à notre démarche combinant exploitation agricole et conseil dispensé par les coopératives. Les premières certifications d'exploitations sont intervenues en 1997. Il nous a ensuite été possible de définir une norme propre et d'en étendre l'application.

Les coopératives se prêtent particulièrement au déploiement collectif d'une approche pédagogique en direction des agriculteurs et d'adaptation aux attentes des clients. Cette disposition naturelle est renforcée par l'apposition de la marque Agri'Confiance.

Notre démarche s'est naturellement étendue au management environnemental dès 1999. Notre certification, hybride dénommée NRV 01 007, ajoute la qualité aux exigences de la norme Iso 9 001, bénéficie à quelque 137 certificats regroupant 31 000 exploitations. Seuls quinze de ces certificats cumulent la certification environnementale et de la qualité et ont été attribués à 9 000 producteurs. Notre souhait est bien sûr d'accompagner les certifiés « marché » dans une démarche environnementale.

L'élargissement de l'approche se traduit par une multiplication des contraintes pesant sur les acteurs impliqués et impose de renforcer leur accompagnement face à une réglementation toujours plus complexe et exigeante, notamment en termes de suivi des différentes composantes de l'environnement (eau, air, sols). Nous avons à cette fin élaboré des fiches pédagogiques en collaboration avec l'ADEME. Malgré la complexité du processus, certaines entreprises certifiées Iso 14 001 y parviennent.

Le Grenelle nous a confortés dans notre démarche et nous testons actuellement, dans le cadre de l'expérimentation en cours, l'adéquation entre la certification Agri confiance et la HVE.

VI. Allier environnement et éducation par la mise en place d'un SME dans un lycée agricole et son exploitation

Georges JOUSSERAND

Mon établissement, ancienne école de pratique aujourd'hui école régionale, est rattaché au Ministère de l'agriculture. Sur les six centres qu'il regroupe, quatre viennent d'être certifiés Iso 14 001. Ils dispensent un enseignement au plus près des réalités de terrain. Nous contribuons ainsi à la prise de conscience des futurs professionnels de ce que, fort éloignés de la nature, les véritables enjeux environnementaux intéressent l'eau, les transports et l'énergie. Le lycée proprement dit existe depuis un siècle et dispense des compétences qui dépassent la simple exploitation agricole. Le Centre de Formation des Apprentis, qui dispense des enseignements en matière céréalière, laitière et viticole, est pour sa part certifié Iso 9 001 depuis trois ans.

Dans notre recherche d'une certification SME, l'occultation de la dimension managériale a grandement facilité notre démarche. L'amélioration continue de notre établissement et la confortation de son positionnement stratégique étaient pour nous des préoccupations fondamentales, en lien direct avec sa survie. Alors que cette même préoccupation mène certaines exploitations à se positionner sur le marché bio, l'enseignement agricole ne peut être en reste.

Nous devons stimuler, au-delà de leur goût pour la nature, chez les jeunes qui embrassent les carrières auxquelles nous préparons, la conscience de l'importance des comportements quotidiens.

Aux fins de cohérence et d'impact sur la réalité concrète, l'association des différents publics à des actions inscrites dans la durée est indispensable. A défaut, la démarche SME demeurerait une posture intellectuelle dont la pérennité resterait tributaire du bon vouloir des directeurs successifs. C'est pourquoi nous l'avons inscrite au sein du projet d'établissement acté par notre Conseil d'administration en 2005.

L'implication par les actes de l'ensemble des différents intervenants est indispensable pour rendre rapidement visible la politique mise en œuvre, qu'il s'agisse du tri des déchets, des économies d'énergie ou de la chasse au gaspillage. Nous associons ainsi les élèves à l'élaboration d'une lettre environnementale, dont le succès et la pérennité sont attestés par la parution prochaine du cinquième numéro.

Dans cette entreprise, la taille critique de l'établissement facilite la mobilisation de ressources. Un établissement de moindre taille n'aurait pu affecter un professionnel à cette seule tâche comme nous l'avons fait.

Charles VAURY, Becitizen

Est-il possible de financer la mise en place du SME par un gain sur la valeur ajoutée des produits ?

Hervé DEMALLE

C'est sans aucune subvention que nous avons assumé l'investissement de 40 000 euros qu'a représenté la mise aux normes de nos installations. Les autres dépenses, de moindre importance, sont amortissables à long terme.

Raoul LETURCQ

Moins consommatrices d'énergie, les exploitations améliorent leur bilan, tandis que l'agriculteur redécouvre et se réapproprie son exploitation et prend conscience de tous les aboutissants de son activité quotidienne. Loin d'être une source pesante de complexité, une telle démarche est à l'origine d'un sentiment de satisfaction qui n'a pas de prix.

Maëlle GEDOUIN, Agro transfert, Ressources et Territoires

Quelle place laisse le SME à une approche territoriale à l'échelle de la commune ou du pays ou même de plusieurs exploitations sur un même territoire ?

Iman BAHMANI-PIASECZNY

Les actions mises en œuvre peuvent tout à fait être déployées à l'échelle des territoires, et l'élaboration de plans environnement pourrait favoriser une telle approche.

Régine CASTET

Telle est précisément la préoccupation d'Agri Confiance. Une approche de ce type est nécessaire pour peser à la baisse sur certaines activités négatives, notamment dans le cadre des bassins versants.

Raoul LETURCQ

Certaines problématiques ne peuvent se satisfaire de réponses individuelles et supposent une approche concertée à une échelle plus large. La certification des démarches individuelles volontaires offre autant d'exemples nécessaires à un futur essaimage.

De la salle

Les intervenants ont-ils identifié les villages comme autant de zones de risque ?

Raoul LETURCQ

Les interfaces entre les différents usages du sol requièrent des réponses particulièrement adaptées. Dans le cadre du SME, les pratiques prennent en compte le territoire dans son ensemble.

Iman BAHMANI-PIASECZNY

L'évaluation des mesures prises se fait en fonction de la sensibilité du milieu, laquelle est appréhendée par le biais de ses caractéristiques physiques.

De la salle

Si la normalisation permet généralement de générer un avantage concurrentiel, la norme Iso 14 001 apparaît pour sa part plutôt exclusivement comme une contrainte réglementaire.

Marie-Claire FREMAUX

C'est la raison pour laquelle notre démarche ne débouchera pas nécessairement sur la définition d'une norme.

Philippe MASSONNET

Un hiatus existe entre la démarche environnementale de terrain de l'agriculteur et la démarche qualité du collecteur. Pour le producteur, le gain ne réside pas dans une plus-value sur le produit, mais sur les nouvelles pratiques induites par sa démarche intellectuelle.